



Parc naturel marin du golfe du Lion Conseil de gestion du 16 juin 2016

Délibération n°2016-016

Constitution d'un groupe de travail SAFRAN

- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L.334-65, R. 334-15, R.334-33 et R.334-34
- VU le décret n°2011-1269 du 11 octobre 2011 portant création du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU l'arrêté conjoint en vigueur du préfet maritime de Méditerranée et du préfet des Pyrénées-Orientales portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le règlement intérieur du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU le plan de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion
- VU la délibération n°2015/003 de la séance du conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 12 mai 2015 relative aux modalités de constitution et de cadrage d'un groupe de travail du Parc naturel marin du golfe du Lion

CONSIDERANT la proposition de création du groupe de travail SAFRAN

Article unique

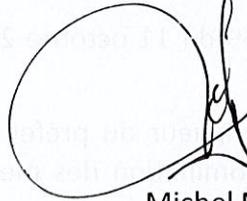
Le conseil de gestion approuve la constitution du groupe de travail « SAFRAN », en accompagnement du projet SAFRAN sous la responsabilité de Mme Catherine BOEMARE, avec un mandat défini par les modalités suivantes :

- L'animation de ce groupe de travail est assurée conjointement par M. Michel MOLY, membre du Conseil et par M. Olivier MUSARD, responsable du service Ingénierie du Parc
- Les principaux objectifs à atteindre sont :
 - de participer aux ateliers de travail, estimés à cinq ou six sur l'ensemble du projet,
 - d'être en interaction avec l'équipe du Parc sur le dispositif et les besoins ou propositions qu'il pourrait avancer,
 - de réaliser des points d'informations et de présentations auprès du Conseil de gestion sur le déroulement du projet, les avancées et les résultats intermédiaires.

Conseil de gestion du Parc naturel marin du golfe du Lion du 09 février 2016

- Ce groupe de travail est constitué de C.PIANTE, R.BUSCAIL, M.ROHEE, M.SEVERAC, A. FERRAND, J-M.MARCASSIN, J-C.HODEAU, S.PERON, qui se sont portés candidats en séance. Il pourra être étendu si d'autres membres du Conseil de gestion souhaitaient s'investir dans cette action.
- Ce groupe de travail est constitué pour la durée du projet SAFRAN financé par la Fondation de France.

Le président de séance



Michel MOLY

Président du Conseil de gestion
du Parc naturel marin du golfe du Lion